



Contestation d'un conseil de discipline dans une école de commerce privée

Par fca60, le 30/03/2020 à 11:35

Bonjour à toutes et tous.

Ma fille est actuellement en première année dans une école de commerce privée pour y préparer un master. Cette année elle est convoquée à un conseil de discipline. Celui-ci est un vrai panier de crabe. La procédure se réfère au règlement intérieur de celui-ci. 3 vices de procédure concernant l'exécution de ce conseil. Nous voulons contester celui-ci. Merci de me dire vers quelle juridiction se porter. Car c'est une école de commerce privée. Nous ne pouvons pas saisir le tribunal administratif ni le recteur académique.